

Paysages de nos **Villes et Villages** **Fleuris**

PALMARÈS

2025



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



72 Sarthe
c|a.u.e

Démarche départementale "Paysages de nos Villes et Villages Fleuris"

La démarche départementale « Paysages de nos Villes et Villages Fleuris » accompagne les communes dans leurs actions d'amélioration de la qualité de vie à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Cette démarche de valorisation du patrimoine paysager et du cadre de vie est la première étape pour accéder à la labellisation Villes et Villages Fleuris (de 1 à 4 fleurs) grâce à l'octroi de « fleurs ». Cette attribution dépend de la compétence soit des jurys régionaux (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fleur) soit du jury national (4^{ème} fleur).

Dans le cadre de l'animation de cette démarche, Sarthe Tourisme organise un palmarès à l'échelle départementale dans lequel les communes sont classées par catégorie (correspondant au nombre d'habitants) pour les communes non labellisées. Les écluses et les bâtiments végétalisés (campings, écoles, lavoirs, mairies) figurent également dans ce palmarès.

Sarthe Tourisme met en œuvre la démarche départementale en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe).

Les communes souhaitant participer à cette démarche retournent la fiche d'inscription à Sarthe Tourisme et la commission technique se déplace dans les communes inscrites. À l'issue des visites, un compte-rendu est rédigé par les membres de la commission technique présents, qui est ensuite remis aux communes lors de la remise des prix.

La commission technique, présidée par Véronique Rivron, 1^{ère} Vice-présidente du Département de la Sarthe, Présidente de Sarthe Tourisme, est composée d'élus, de membres de Sarthe Tourisme, de paysagistes-concepteurs du CAUE de la Sarthe, de membres du service Eau et Rivières Domaniales et de professionnels du paysage et de l'environnement.

Chaque année, une vingtaine de communes sont accompagnées dans la démarche « Paysages de nos Villes et Villages Fleuris ».

Le jury régional visitera l'année prochaine les communes proposées à la première fleur par le jury départemental.

INSCRITS À LA DÉMARCHE DÉPARTEMENTALE EN 2025

21 communes

14 bâtiments

15 écluses

Palmarès 2025 - classement départemental

Villes et villages

CATÉGORIE 1

Population inférieure
à 500 habitants

4 PÉTALES

Saint-Georges-du-Rosay,
Saint-Martin-des-Monts.

3 PÉTALES

Courcival, Ruillé-en-Champagne,
Semur-en-Vallon.

2 PÉTALES

Prévelles.

1 PÉTALE

La Chapelle-Saint-Fray.

CATÉGORIE 2

Population comprise
entre 501 et 1 000 habitants

4 PÉTALES

Saint-Aubin-des-Coudrais.

3 PÉTALES

Chemiré-le-Gaudin,
La Fontaine-Saint-Martin,
Souvigné-sur-Sarthe,
Villaines-sous-Lucé.

2 PÉTALES

Beillé.

1 PÉTALE

Pirmil.

CATÉGORIE 3

Population comprise
entre 1 001 et 2 500 habitants

5 PÉTALES

Pontvallain.

4 PÉTALES

Challes, Luché-Pringé.

3 PÉTALES

Mansigné.

1 PÉTALE

Mézeray.

CATÉGORIE 4

Population comprise
entre 2 501 et 5 000 habitants

4 PÉTALES

Roëzé-sur-Sarthe.

CATÉGORIE 7

Population supérieure
à 30 000 habitants

5 PÉTALE

Le Mans.

MENTION

«FAIRE ENSEMBLE»

La Chapelle-Saint-Fray.

Écluses végétalisées

1^{er} PRIX DÉPARTEMENTAL

Écluse n°3, Chaoué ;
Écluse n°5, Roëzé-sur-Sarthe ;
Écluse n°7, Fercé-sur-Sarthe ;
Écluse n°14, Solesmes.

FÉLICITATIONS DU JURY

Écluse n°2, La Raterie ;
Écluse n°8, Noyen-sur-Sarthe ;
Écluse n°10, Ignières ;
Écluse n°12, Courtigné ;
Écluse n°16, Beffes.

ENCOURAGEMENTS DU JURY

Écluse n°1, Les Planches ;
Écluse n°4, Spay ;
Écluse n°6, La Suze-sur-Sarthe ;
Écluse n°9, Malicorne-sur-Sarthe ;
Écluse n°11, Parcé-sur-Sarthe ;
Écluse n°13, Juigné-sur-Sarthe.

Bâtiments

CAMPINGS VÉGÉTALISÉS

1^{er} PRIX DU JURY

Camping «La Route d'Or»,
La Flèche

FÉLICITATIONS DU JURY

Camping «Au Bord du Loir»,
Le Lude.

ÉCOLES VÉGÉTALISÉES

1^{er} PRIX DU JURY

Champagné, Téloché.

ENCOURAGEMENTS DU JURY

Le Lude, Lombron.

LAVOIRS VÉGÉTALISÉS

1^{er} PRIX DU JURY

Jupilles, Lombron.

FÉLICITATIONS DU JURY

Cogners.

MAIRIES VÉGÉTALISÉES

1^{er} PRIX DU JURY

Neuville-sur-Sarthe.

FÉLICITATIONS DU JURY

Dissé-sous-le-Lude,
Savigné-l'Évêque.

ENCOURAGEMENTS DU JURY

Cogners, Lombron.

Palmarès 2025

Villes et **Villages Fleuris**



-  communes 1 pétale
-  communes 2 pétales
-  communes 3 pétales
-  communes 4 pétales
-  communes 5 pétales